

Filière viande bovine : Quels enjeux ? Quels outils dans la future PAC ?

Focus coordonné par Victor PEREIRA

Avec la contribution de Didier CARAES, Viviane PONS, Thierry POUCH, Aurélie TROUILLIER, Maud ANJUERE
Chambres d'agriculture France, Direction Economie des agricultures et des territoires

En 2012, la Commission économie de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture a orienté ses travaux sur les enjeux de politique publique spécifiques à chaque filière agricole. L'analyse d'une série d'indicateurs de performance économique a permis d'identifier les atouts et faiblesses de la filière viande bovine française, et les opportunités et menaces pour l'avenir. Comment renforcer l'attractivité de l'élevage à l'installation ? Comment améliorer et sécuriser le revenu des éleveurs allaitants ? Quel accompagnement des filières viande pour saisir les opportunités à l'export et valoriser la diversité des productions ? Quelles orientations donner à la PAC pour soutenir l'élevage allaitant ? Les Chambres d'agriculture livrent ici leur analyse et leurs propositions.



© Jean-Marie Polesse - Fotolia.com

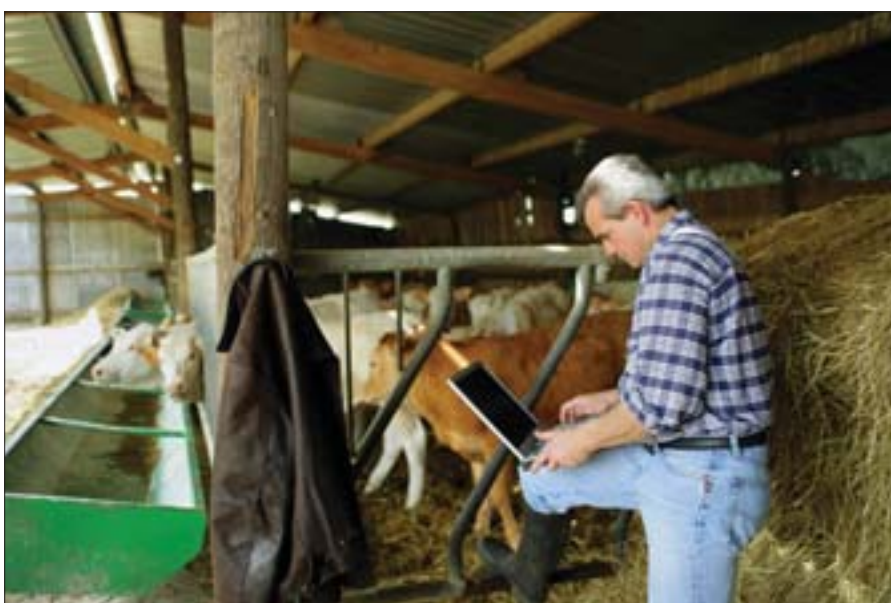
Trois espaces assurent la majeure partie de la production : la périphérie du bassin laitier breton; le bassin charolais et le bassin limousin.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE VIANDE BOVINE

- 121 200 exploitations sur 514 694 élèvent des vaches allaitantes ;
- 33 511 exploitations sont spécialisées dans la production de viande bovine ;
- en moyenne les exploitations spécialisées possèdent 60 vaches allaitantes, 4 bovins mâles de plus de 2 ans et 46 bovins mâles de moins de 1 an (hors veaux) ;
- 28 % des exploitations spécialisées ont plus de 70 % de leur SAU en prairies permanentes ;
- 210 entreprises de fabrication d'aliments pour animaux en 2009 ;
- En 2009, 180 entreprises d'abattage-découpe : 10,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 6,6 Mds € issus de la vente de 1^{ère} et 2^e transformation de viande bovine.

Forces et faiblesses de la filière viande bovine française, opportunités et menaces pour l'avenir

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Présent dans les zones intermédiaires et les zones de montagne, les élevages allaitants sont essentiels dans l'aménagement de l'espace rural. • La grande diversité des races à viande permet une adaptation de la production aux spécificités du territoire. • Les signes de qualité et les races locales sont des atouts pour le tourisme rural. <p>Des exploitations autonomes en fourrages à 90 %.</p> <p>Le maintien d'aides couplées.</p> <p>En Europe, premier producteur devant l'Allemagne et l'Espagne.</p> <p>Un cheptel allaitant développé.</p> <p>La France est le principal fournisseur du marché européen de brouillards.</p> <p>Les élevages allaitants permettent de valoriser les zones difficiles.</p>	<p>Un cheptel qui ne croît plus.</p> <p>Une production inégalement répartie sur le territoire.</p> <p>Une concurrence avec la viande d'origine laitière.</p> <p>Un revenu faible à l'hectare.</p> <p>Une dégradation de la rémunération des investissements.</p> <p>Une baisse de la compétitivité, les PMPOA ont été un investissement non productif.</p> <p>Une très forte dépendance aux aides.</p> <p>Un aval concentré et des outils industriels situés dans le croissant laitier.</p> <p>Une consommation qui évolue et qui conduit à un manque d'adéquation entre la production française et la consommation domestique, et une consommation majoritaire en GMS avec une forte pression sur les prix.</p> <p>Une forte concurrence à l'export, l'UE est devenue un acteur secondaire de l'export mondial.</p> <p>Des capitaux mobilisés importants avec une faible rentabilité (transmission difficile).</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Une demande mondiale croissante +1,5 % par an.</p> <p>Un accroissement des échanges mondiaux.</p> <p>Un resserrement des prix mondiaux.</p> <p>Un positionnement de la viande allaitante favorable pour prendre des parts de marché par rapport à la viande laitière (en baisse suite aux restructurations et gain de productivité).</p> <p>L'herbe permet de valoriser économiquement les ressources agro-écologiques des exploitations, tout en fournissant des services environnementaux.</p>	<p>Des coûts d'achat d'aliments qui resteront élevés.</p> <p>Une concentration de l'aval.</p> <p>Une réforme de la PAC qui met à mal l'orientation par le couplage.</p> <p>Des politiques de soutien à l'élevage plus dynamiques ailleurs en Europe (main d'œuvre, énergie, normes, fiscalité..).</p> <p>Une image négative de la consommation de viande.</p> <p>Une stagnation de la consommation intérieure en viande, avec une fragilité en période de crise.</p> <p>Un risque d'importations accru pour la consommation.</p> <p>Une concurrence avec les grandes cultures.</p> <p>Une rigidité réglementaire sur l'herbe.</p> <p>Une baisse des droits de douanes.</p>



© Auremar - Fotolia.com

Sur les dernières décennies, les exploitations se sont agrandies en taille de cheptel sans croissance de la main d'œuvre traduisant une augmentation de la productivité du travail.

Panorama de la filière viande bovine et enjeux pour l'avenir

Un rôle primordial dans l'aménagement du territoire

L'élevage allaitant est majoritairement présent dans les zones intermédiaires et les zones de montagne (cf. carte 1). Trois espaces assurent la majeure partie de la production : la périphérie du bassin laitier breton ; le bassin charolais et le bassin limousin. Deux autres espaces sont également importants pour l'élevage bovin allaitant : les plaines de l'Est, essentiellement en Lorraine et les contreforts du massif pyrénéen.

Les systèmes de production qui se sont développés sont très divers, en termes de surface, de nombre d'animaux, de main d'œuvre, de système d'alimentation, de mode de commercialisation, etc.

La place de l'herbe est importante dans les systèmes d'élevage allaitant (86 % en Surface Fourragère Principale). Les exploitations d'élevage allaitant en France sont ainsi globalement autonomes en fourrages (à 90 % en moyenne). Cependant, elles sont plus ou moins dépendantes de l'alimentation achetée et subissent donc la forte hausse du prix des matières premières (intrants, alimentation, énergie, produits vétérinaires...)

La filière française allaitante se caractérise principalement par une double production : gros bovins finis et broutards (maigres). La filière viande est d'une grande complexité avec les différents produits des systèmes de production français. Les filières d'exportation d'animaux vifs côtoient ainsi des systèmes naisseur-engraisseur.

Un revenu en berne depuis 2007

Entre 1988 et 2007, les éleveurs ont comblé le déficit de revenu par rapport à l'ensemble des exploitants, enregistrant ainsi une hausse du revenu par actif (cf. graphique 1). Durant ces deux décen-

Carte 1

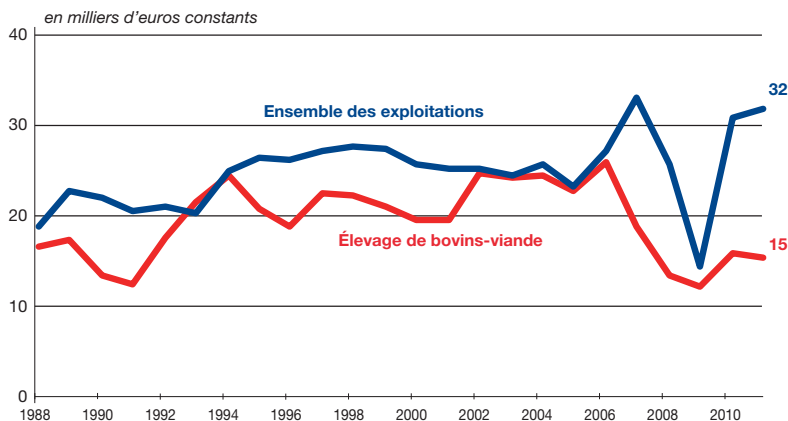
Répartition des effectifs bovins allaitants et laitiers sur le territoire français



Graphique 1

Revenu agricole par actif (RCAI/UTANS)

Exploitations moyennes et grandes



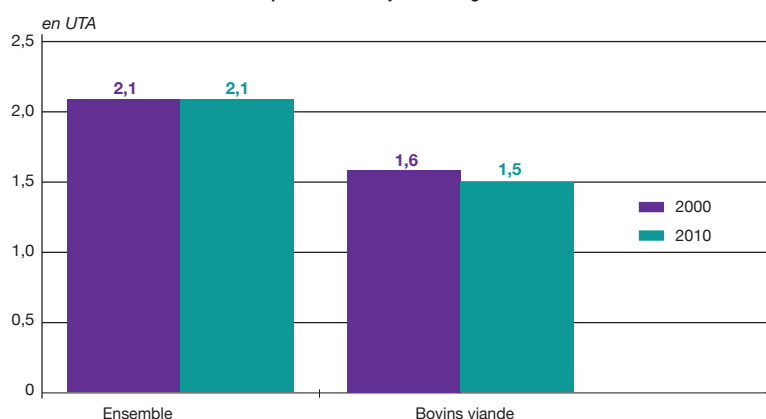
RICA, Calculs APCA



Vue de l'ossature d'un bâtiment d'exploitation en construction comprenant une fosse circulaire enterrée avec une couverture en caillebotis.

Graphique 2

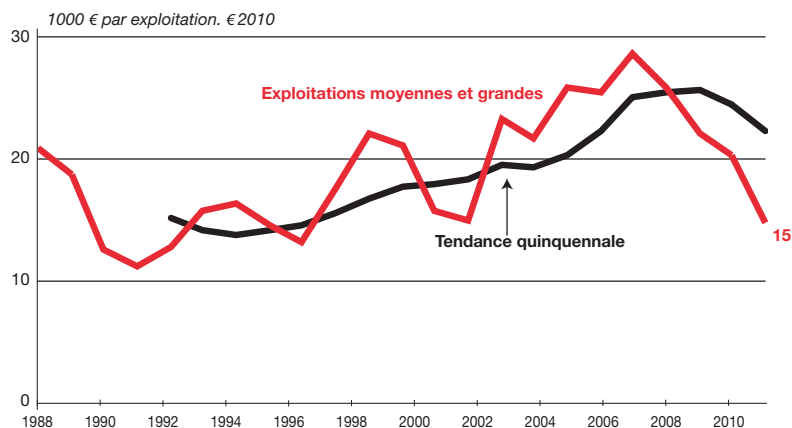
Main d'œuvre des exploitations professionnelles spécialisées en bovin viande
Exploitations moyennes et grandes



Agreste, RA 2000, 2010

Graphique 3

Évolution des investissements pour les exploitations spécialisées (bovins-viande)



RICA

nies, la hausse des charges était compensée par la hausse du chiffre d'affaires et la progression des aides. Entre 2000 et 2010, la restructuration des exploitations a été modérée (-8 % entre 2000 et 2010, contre -19 % pour l'ensemble des exploitations). Les formes sociétaires ont progressé mais restent inférieures à la moyenne des exploitations (31 % d'exploitations sociétaires en élevage allaitant contre 45 % toutes orientations confondues). Sur les dernières décennies, les exploitations se sont agrandies en taille de cheptel sans croissance de la main d'œuvre traduisant une augmentation de la productivité du travail. La baisse des aides de la PAC (réforme de 2003) et le déséquilibre des marchés (2007-2009) a entraîné une dégradation de la productivité économique (revenu/UGB). Ainsi, depuis 2007, le revenu des éleveurs de bovins pour la viande décroche dans toutes les régions de production (cf. graphique 1).

Sur le long terme, le revenu par UGB se dégrade et l'agrandissement ne permet plus le maintien du revenu comme avant la crise. L'agrandissement des exploitations est continu. Les exploitations d'élevage bovin viande emploient peu de main d'œuvre. (cf. graphique 2)

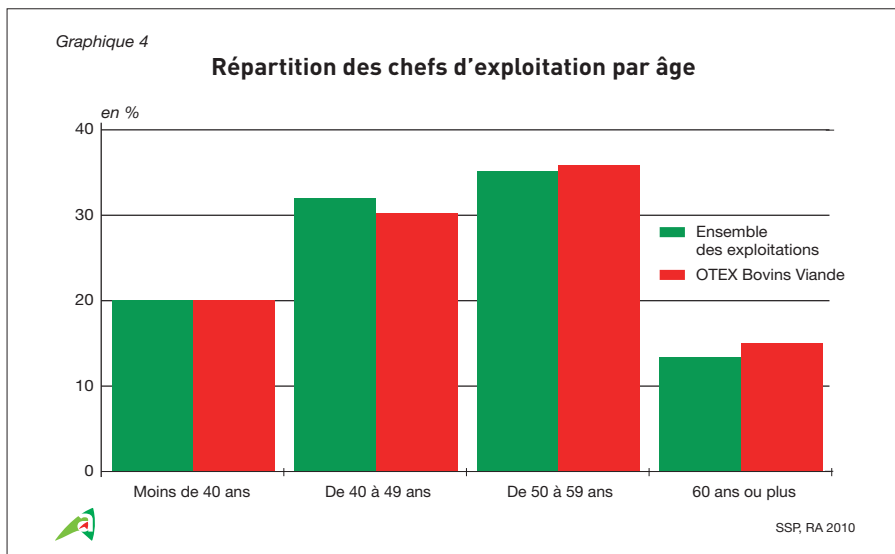
Une installation et transmission difficiles

L'alimentation et les amortissements déterminent l'évolution des charges des éleveurs.

Les exploitations allaitantes ont réalisé d'importants investissements (cf. graphique 3), notamment non productifs dans le cadre du Programme de Maîtrise de la Pollution d'Origine Agricole (impact visible au début des années 2000).

L'élevage de bovins-viande est moins endetté que la moyenne des exploitations du fait d'investissements sur fonds propres.

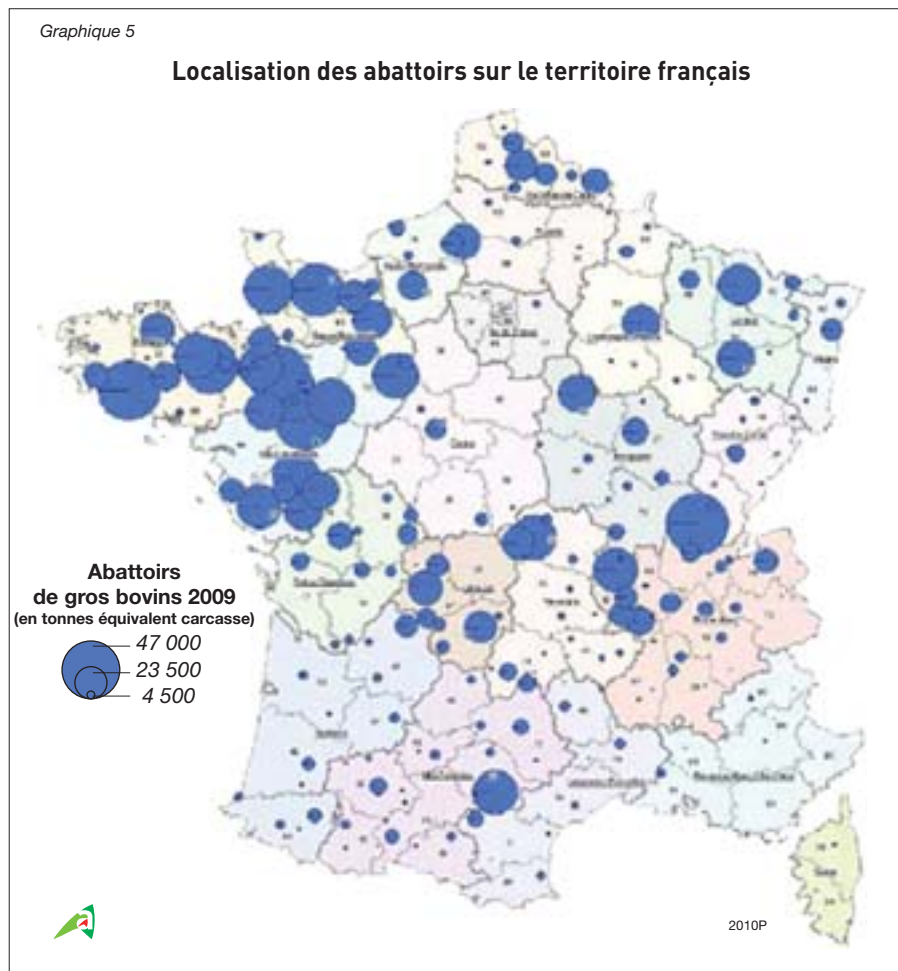
La transmission des exploitations est difficile dans un contexte de dégradation de la rémunération des investissements et de conditions de travail difficiles des éleveurs. Le renouvellement des exploitants est un enjeu majeur pour l'avenir de ces exploitations pour lesquelles la part des exploitants de plus de 50 ans est plus élevée que dans la moyenne des exploitations agricoles (cf. graphique 4). Par ailleurs, depuis 2003, on observe une baisse des subventions par exploitation. Depuis le bilan de santé en 2009, une revalorisation des hectares herbagers a été effectuée et 25 % de la prime au maintien de la vache allaitante (PMTVA) a été découplé.



Un tissu industriel concentré situé dans le croissant laitier

Le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux en France est partagé entre des entreprises privées et des coopératives distribuées sur tout le territoire. Le nombre d'entreprises diminue mais le

secteur n'est pas en situation de monopole (210 entreprises dont les 30 plus grandes réalisent 70 % de la production). Les outils industriels sont situés dans le croissant laitier (cf. graphique 5). L'industrie de la viande bovine présente une forte concentration de l'aval (secteur de l'abattage-découpe). De profondes restructurations ont eu lieu ces dernières années avec le groupe privé Bigard, représentant désormais 42 % des abattages de bovins français. Les taux moyens d'utilisation des abattoirs restent bas (58 % pour les bovins, 48 % pour les veaux et 74 % pour les outils spécialisés).



Des enjeux d'adéquation de la production à la consommation européenne

La viande bovine issue du cheptel allaitant doit faire face à une concurrence avec le cheptel laitier, à une consommation qui évolue et à une inadéquation actuelle entre la production et la consommation.

Depuis 2000, le nombre de vaches allaitantes est supérieur au nombre de vaches laitières.

En France, la viande bovine provient à la fois des vaches de réforme de la filière laitière et des vaches de la filière allaitante. Le marché de la viande bovine est ainsi lié au marché du lait et aux évolutions de troupeaux laitiers. Depuis 2000, le nombre de vaches allaitantes est supérieur au nombre de vaches laitières,

ce qui est dû à l'augmentation de la productivité laitière par vache et la limitation des volumes par le régime des quotas (cf. graphique 6).

La production française n'est pas en adéquation avec la consommation domestique (cf. graphique 7). Ainsi, on assiste à des importations de femelles et à l'export

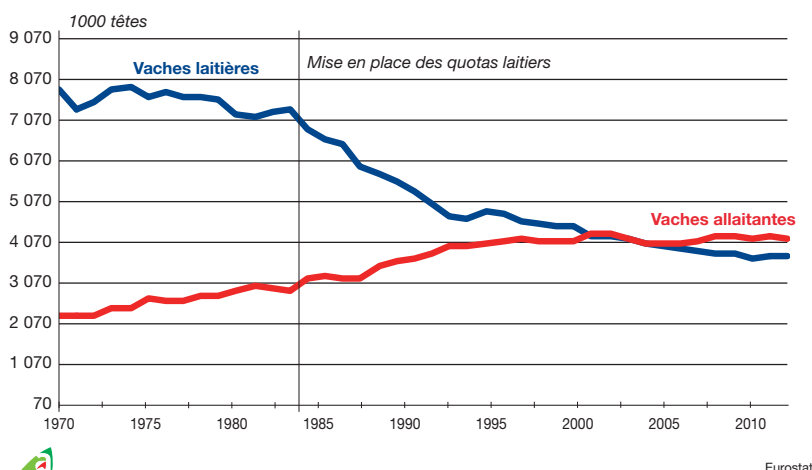


© BONNARD M, photothèque Chambres d'agriculture Vendée

Depuis 2000, le nombre de vaches allaitantes est supérieur au nombre de vaches laitières.

Graphique 6

Évolution comparée des effectifs de vaches allaitantes et laitières



Eurostat

de jeunes bovins et de génisses pour réajuster l'offre à la demande du marché français.

La consommation de viandes était en forte hausse en volume jusqu'au début des années 90 avant de se stabiliser et de réduire depuis le début des années 2000. La consommation de viande de bœuf est stable mais précaire, du fait de la concurrence accrue des viandes blanches dont les prix sont plus attractifs pour le consommateur.

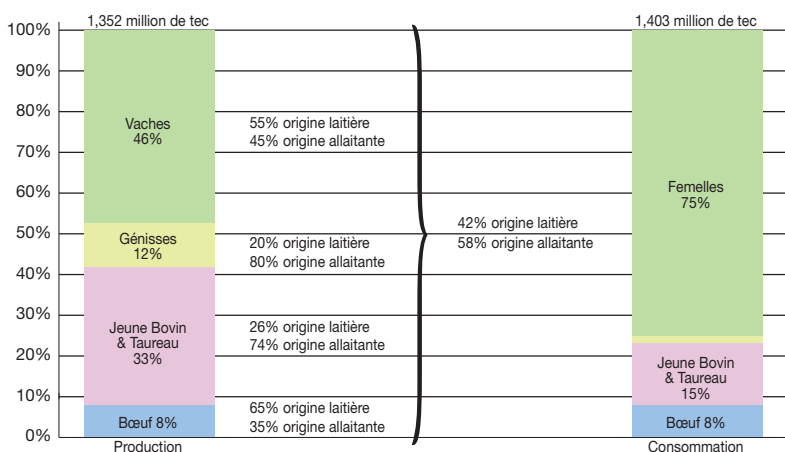
En effet, la structure de consommation des différentes viandes est en évolution (effets de substitution porc, volailles et viande bovine, image sociétale de la viande bovine...)

Les prix de la viande de bœuf ont diminué sur le long terme mais augmentent depuis 2000 alors que les prix des viandes blanches s'établissent à des niveaux plus avantageux en comparaison avec l'évolution du budget de consommation des ménages (cf. graphique 8).

Dans les habitudes de consommation, aujourd'hui les ménages n'achètent en volume que 17 % de leur viande en boucherie et 75 % en grandes et moyennes surfaces (GMS). En valeur, cela représente 22 % en boucherie et 68 % en GMS. En outre, le secteur viande est le premier poste de dépense alimentaire des ménages. La consommation des viandes a été fragilisée du fait des différentes crises traversées par le secteur

Graphique 7

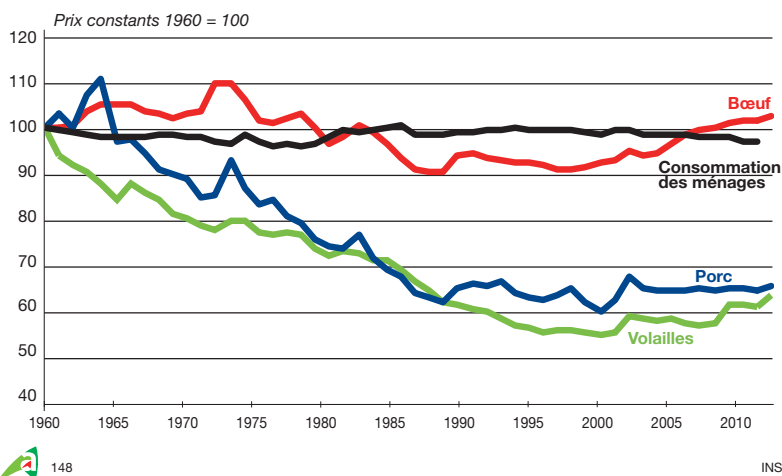
Comparaison de la structure de la production française avec la structure de la consommation intérieure



Yves TREGERO, "La filière bovine face à la sortie des quotas laitiers"

Graphique 8

Évolution comparée du prix à la consommation de viandes et de l'inflation



relayées par des messages environnementalistes et nutritionnels globalement négatifs, inquiète les professionnels. La pression vers le bas sur les prix est très forte au sein de la filière, détruisant de la valeur ajoutée au sein des filières, comme l'a montré le rapport 2012 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges.

Une demande mondiale en forte croissance dans un marché international fortement concurrentiel

La France est le premier producteur européen de viande bovine, devant l'Allemagne et l'Espagne. C'est le seul pays européen à disposer d'un cheptel allaitant développé et le principal fournisseur du marché européen de brouillards.

L'auto-provisionnement en viande bovine est précaire dans l'UE et en France. L'Union européenne a une production qui couvre tout juste la consommation intra-communautaire.

Le taux d'approvisionnement en France est plus élevé (112,6 % en 2011) mais la situation excédentaire est précaire (cf. graphique 9). Les importations françaises progressent.

A l'export, l'UE est distancée par le MERCOSUR (Brésil) et les Etats-Unis (cf. gra-

phique 10). D'après les perspectives des prochaines décennies, la demande mondiale devrait s'accélérer du fait des grandes économies d'Asie et d'Amérique latine ainsi que des pays exportateurs de pétrole. Ainsi, la filière française dispose de réelles opportunités à l'export face à cette demande croissante et la restructuration du secteur laitier (baisse du nombre de vaches laitières).

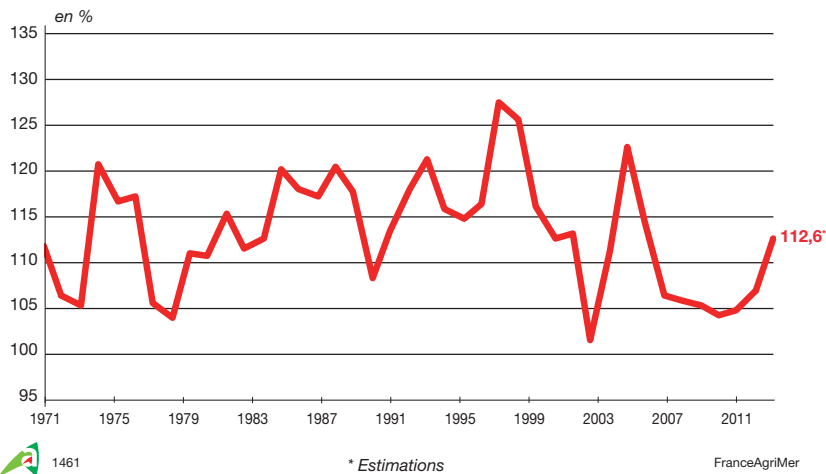
Enjeux et synthèse :

Pour faire face à cette problématique, les exploitations allaitantes possèdent des atouts :

- l'emploi essentiellement familial permet d'amortir les chocs conjoncturels,
- la diversité des systèmes de production permet une adaptation aux spécificités du territoire et une valorisation de zones difficiles, notamment en montagne.
- des exploitations autonomes en fourrages à 90 %, porteurs de signe de qualité et d'aménagement de l'espace rural.

Graphique 9

Évolution du taux d'auto-provisionnement en viande bovine en France



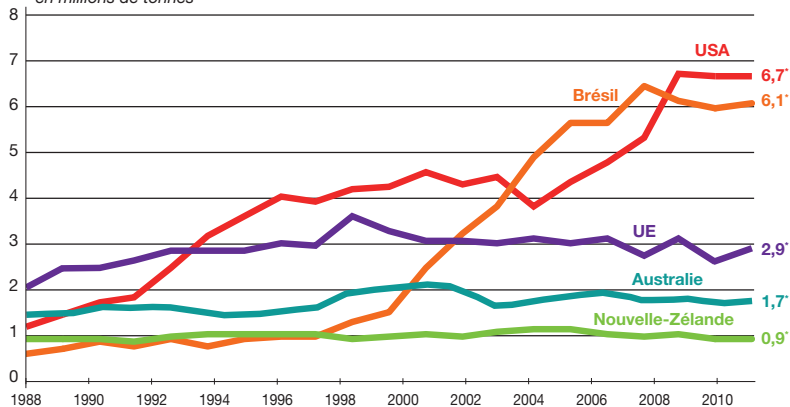
* Estimations

FranceAgriMer

Graphique 10

Évolution des parts de marché des principaux exportateurs mondiaux de viandes

en millions de tonnes



1125

FranceAgriMer - FAO

Ainsi, la diversité des systèmes de production allaitant est un atout. Des opportunités sur le marché existent pour la viande issue du cheptel allaitant. Cependant, une attractivité à l'installation reste à construire ainsi qu'une sécurisation du revenu pour les installés et les élevages mixtes et/ou en zones intermédiaires pour éviter la céréalisation.



© avatar444 - Fotolia.com

L'industrie de la viande bovine présente une forte concentration de l'aval (secteur de l'abattage-découpe).

Filière viande bovine : les propositions des Chambres d'agriculture

Par Claude COCHONNEAU
Président de la Chambres régionale d'agriculture des Pays de la Loire
Président de la Commission élevage, Bureau de l'APCA

Ce travail est le fruit de l'analyse de la Commission économie sous la présidence de Rémi Bailhache. Il a abouti aujourd'hui à la publication de ce Focus.

Les perspectives sur les marchés doivent être saisies par la filière viande bovine qui a de nombreux atouts.

Pour pérenniser la filière viande bovine, les politiques publiques devront :

- renforcer l'attractivité de l'élevage allaitant à l'installation et faciliter la transmission ;
- améliorer les performances technico-économiques et la compétitivité ;
- sécuriser le revenu des élevages allaitants.

Une politique ambitieuse et ciblée de soutien à l'installation et d'aide à la reprise d'exploitation doit être mise en place. En ce sens, le niveau des aides à l'installation n'est plus compatible aujourd'hui avec les besoins du secteur de l'élevage. Il doit être revalorisé en tenant compte des investissements. Pour faciliter les conditions de travail, les éleveurs doivent bénéficier d'une politique forte de modernisation des bâtiments et des équipements, d'une installation facilitée en association, d'aides à l'emploi accompagnées d'une formation en management et d'une simplification des règles administratives et environnementales. Il faudra expertiser la possibilité d'une transparence élargie.

Les besoins en capitaux sont un frein non négligeable à l'installation, pour faciliter la reprise des exploitations, les politiques publiques devront cibler et encourager : les caisses de solidarité pour sécuriser les prêts, les fonds revolving à taux zero, l'allongement de la durée des prêts.

Concernant la rentabilité, des marges de progression technique existent encore L'effort doit être porté sur la génétique. La maîtrise des coûts de production est également devenue un enjeu majeur pour les éleveurs. Une offre de conseil collectif technique et économique devrait être développée pour permettre aux producteurs d'augmenter la productivité du capital et du travail. Une attention doit également être portée sur l'amélioration de l'autonomie alimentaire et protéique dans ces systèmes. Il est urgent de desserrer les contraintes sur l'herbe, de relancer la recherche sur les protéagineux et de permettre aux parcelles de légumineuses, économes en intrants, d'être comptabilisées dans les futures surfaces à intérêt écologique.

Dans un contexte d'instabilité des revenus, les exploitations allaitantes doivent également avoir accès à des outils individuels de gestion des risques : aides flexibles, rénovation du fonds de calamités, développement d'assurances fourrages indicelles, aménagement de la fiscalité des dotations et des stocks animaux et fourragers, etc.

Il est également primordial de favoriser les systèmes mixtes de polyculture élevage pour sécuriser les revenus.

En outre, le maintien du potentiel de production, grâce à une aide couplée rénovée à la vache allaitante, est essentiel pour maintenir l'élevage allaitant dans les territoires. Les marges de manœuvre pour le couplage dans la future PAC doivent être conséquentes.

Les filières viande sont complexes et doivent être accompagnées dans toute leur diversité :

- dans un contexte de demande mondiale soutenue, une aide à la promotion pour les pays tiers pourrait être envisagée,
- dans les zones où la valorisation du produit repose sur le lien entre la production et le territoire, il faut inciter les exploitants à poursuivre leur stratégie de valorisation,
- les filières longues et courtes ne doivent pas s'opposer mais se compléter : il faut donc réhabiliter les abattoirs de proximité,
- l'organisation économique devra être renforcée pour que les éleveurs pèsent plus sur les marchés aval domestiques dominés par la grande distribution.
- Il faudra expertiser la mise en place de soutiens spécifiques : engraissement, veaux de boucherie...



« Une politique ambitieuse et ciblée de soutien à l'installation et d'aide à la reprise d'exploitation doit être mise en place. »